

Violence politique et lutte antiterroriste en Algérie

Salim Chena, Institut d'Études Politiques de Bordeaux^{*}

Antonin Tisseron, Institut Thomas More^{**}

Introduction

Depuis maintenant vingt ans, la violence politique est à l'œuvre en Algérie et suscite des analyses et des interprétations contradictoires. La situation actuelle n'est cependant pas comparable à celle des années 1990, période durant laquelle les groupes armés ne cessent d'étendre leur influence et les territoires sous leur contrôle (1992-1994), avant de refluer avec le perfectionnement de l'outil antiterroriste et la recomposition du champ politique. En effet, les politiques dites de « clémence », de « réconciliation » ou de « concorde », si elles organisent une « mise en amnésie » (Labat, 2011 : 44), permettent à d'anciens chefs maquisards islamistes de prendre position dans l'espace politique, contribuant ainsi à affaiblir l'option jihadiste comme outil de négociation pour les opposants au pouvoir.

L'une des spécificités de la guerre civile algérienne est l'extrême violence déployée par ses acteurs. Les estimations du bilan humain, qui diffèrent selon les auteurs, varient ainsi généralement de 100 000 à 200 000 morts, 8 000 à 20 000 disparus, et un million et demi de personnes déplacées¹, avec un flou alimenté par le silence des autorités. Cette violence s'appuie notamment sur une mise en récit destinée à la légitimer en mobilisant des représentations antagonistes du monde (Bigo *et al.*, 1990) : entre les forces armées et les groupes armés, mais aussi entre ces derniers comme en témoignent les combats entre l'Armée islamique du salut (AIS) et les Groupes islamiques armés (GIA) (Benarros *et al.*, 2002 : 177). Derrière les discours sur l'autre, les méthodes de la lutte antiterroriste pratiquées par l'armée algérienne renvoient cependant également à la question du mimétisme, aussi bien avec l'armée française de la guerre de

^{*} Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux et docteur de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Salim Chena travaille sur les dynamiques politiques, sécuritaires et socio-économiques dans l'aire sahélo-maghrébine et particulièrement en Algérie. Il est ATER à l'IEP de Bordeaux.

^{**} Antonin Tisseron est chercheur associé à l'Institut Thomas More, pour le compte duquel il travaille notamment sur la zone Maghreb-Sahel.

¹ Ce dernier chiffre émane de l'organisation norvégienne *Internal Displacement Monitoring Center* (IDMC). Pour une compilation de données à propos des droits humains en Algérie, se référer au portail *Algeria-Watch*.

décolonisation qu'un ennemi jihadiste stigmatisé jusqu'à la déshumanisation. La pratique de la torture et les disparitions forcées sont ainsi des traces qui mettent à jour un rapport à la violence et à l'ennemi puisant ses racines dans la généalogie coloniale – référent historique et culturel plus ou moins conscient –, et dont les logiques de représentations déshumanisantes de l'autre fondent la pratique de la répression au nom de la défense d'un ordre sociopolitique jugé supérieur ne sont que le pré requis (Moussaoui, 2006 ; Rigouste, 2011).

Au-delà de l'anthropologie d'une violence multidimensionnelle, l'objectif de cet article est de rendre compte, en suivant l'évolution historique du mouvement islamiste algérien et des réponses institutionnelles et militaires, des dynamiques réciproques guidant des acteurs-adversaires qui, pour certains, trouvent un intérêt à la perpétuation de la violence comme outil de légitimation et d'intéressement (Martinez, 1998). Dans cette perspective, la première partie porte sur la genèse de l'islamisme armé, et plus particulièrement les conditions ayant conduit à son rassemblement puis à sa fragmentation. Ensuite, dans les deux parties qui suivent, il s'agit d'étudier les techniques de lutte antiterroriste en interrogeant le degré d'interdépendance entre les acteurs de la violence à travers les pratiques des forces de sécurité algériennes et les débats qui les entourent. Enfin, la dernière partie aborde la question de la refondation d'un jihadisme algérien entre criminalisation et politisation dans le contexte de la globalisation de la lutte contre le terrorisme islamiste transnational.

Démocratisation inachevée et engrenage de la violence

Au moment de l'indépendance, l'Algérie devient un régime socialiste à parti unique au sein duquel l'état-major de l'Armée de Libération Nationale (ALN) supplante rapidement un Front de Libération Nationale divisé (Lewis, 1966 ; Yefsah 1992). Mais alors qu'à la fin des années 1980 les démocraties populaires d'Europe centrale se désagrègent progressivement, le régime algérien est également contraint à l'ouverture. Le 5 octobre 1988, sur fond d'oppositions politiques au sommet du pouvoir, des centaines de jeunes descendent dans les rues de la capitale et des grandes villes du pays, manifestant contre la corruption et les pénuries qu'ils subissent depuis l'été. Le lendemain, l'état de siège est décrété et la répression fait plusieurs centaines de morts tandis que la torture est systématiquement pratiquée sur les personnes arrêtées (Comité national contre la torture, 1989).

Le 10 octobre, le président Chadli prend la décision de recevoir des représentants des courants islamistes qui, pourtant, n'ont joué aucun rôle dans les manifestations². Forts de cette légitimité accordée par le pouvoir, et grâce à la nouvelle constitution adoptée en 1989 qui assure le multipartisme et l'ouverture médiatique, Abassi Madani et Ali Benhadj annoncent le 18 février 1989 la création du Front islamique du salut (FIS). En septembre, le parti est officiellement agréé. Le FIS, qui revendique l'instauration d'un État islamique, s'appuie sur différents réseaux : ceux issus du mouvement islamiste au sein de l'université algérienne, ceux de l'ex-Mouvement islamique armée (MIA)³ et ceux des prédicateurs indépendants de l'islam officiel, souvent salafistes (Aït-Aoudia, 2006). Après ses premières victoires électorales lors des élections locales de 1990, il apparaît rapidement comme la force la plus apte à mettre fin à la domination du Front de libération nationale (FLN), au pouvoir depuis l'indépendance. Sociologiquement en effet, le FIS réussit à allier la bourgeoisie, conservatrice sur le plan des mœurs mais libérale sur le plan économique, aux jeunes urbains marginalisés, criminalisés et révoltés par la *hogra*⁴, et aux techniciens arabophones formés dans l'enseignement supérieur mais dont les perspectives de reconnaissance sociale sont freinées par le contexte politique, sociolinguistique et économique (Kepel, 2000 : 174 et 177).

Derrière une image unitaire, le FIS est toutefois divisé en tendances rivales aux idéologies divergentes (Benarros *et al.*, 2002 ; Boukra, 2002). D'abord, il y a les djazaristes⁵, qui proposent une synthèse réformiste entre nationalisme et islamisme. Leur pensée trouve son origine dans les milieux universitaires et promeut un réinvestissement de l'espace social par le religieux et un rejet de l'idéologie transnationale des salafistes. Bien qu'idéologiquement proches des Frères musulmans, les djazaristes refusent toute sujétion à l'islamisme moyen-oriental. Les salafistes, ensuite, se réclament d'un islam des origines par le retour aux pratiques du prophète Mohamed et des premiers califes. Plus que par leurs positions sur l'organisation de l'espace social, ils se distinguent par la revendication d'un État islamique imposé rapidement et autoritairement. Pour une partie d'entre eux, à l'instar d'Ali Benhadj, les élections sont un moyen d'arriver au pouvoir et

² Les représentants reçus par le président Chadli sont Ahmed Sahnoun, prédicateur renommé, Ali Benhadj, jeune imam à Bab El Oued, Mahfoud Nahnah, militant proche des Frères musulmans qui est emprisonné durant les années 1970 avant de défendre une voie legaliste, et Abassi Madani, ancien *moudjahid* et enseignant à l'Université d'Alger.

³ Le MIA est la première guérilla islamiste en Algérie. Elle est active de 1982 à 1987, année durant laquelle son chef Mustapha Bouyali est tué et ses adjoints sont arrêtés. Une fois graciés, ceux-ci rejoignent le FIS et créent les premiers groupes armés.

⁴ La *hogra* est un terme d'arabe parlé algérien qui désigne le mépris des classes dominantes et l'humiliation ressentie par la population.

⁵ Une autre appellation est « algérieniste » ou courant de la « *djazara* ». Il s'agit à l'origine d'un terme péjoratif, d'abord utilisé par Mahfoud Nahnah pour discréditer ses partisans.

L'option du *jihad* armé n'est pas fondamentalement exclue même si elle reste, en 1989-1990, secondaire. Une dernière tendance, minoritaire et radicale, est celle des takfiristes dont les racines sont égyptiennes (Kepel, 1993). Pour ses adeptes, les sociétés musulmanes sont infidèles et le *jihad* est une obligation religieuse. Gravitant autour du FIS, les takfiristes lui apportent au parti un appui tactique et servent de « gros bras » lors des rassemblements publics, d'autant que parmi ses membres se trouvent une partie des Algériens ayant combattu en Afghanistan contre l'Union Soviétique.

À l'approche des élections législatives, le contexte politique se tend. Prévues en juin 1991, elles sont repoussées alors que le FIS appelle, en réponse aux réformes de la loi électorale et notamment à un redécoupage des circonscriptions défavorable, au déclenchement d'une grève générale à compter du 25 mai. Première épreuve de force entre les islamistes et le pouvoir, elle est durement réprimée malgré un relatif échec, et se termine par l'incarcération de ses deux *leaders* sans que soit tranchée la question de la participation électorale. Finalement, le premier tour des élections est prévu pour le mois de décembre et, lors du Congrès de Batna de juin 1991, le courant djazariste mené par Abdelkader Hachani, représentant du « compromis et [du] *statu quo* », exclut des organes de décisions les salafistes et les takfiristes et obtient la participation du parti aux élections (Khelladi, 2000 : 88-97). Parmi ces derniers, certains envisagent en effet déjà l'affrontement direct avec le pouvoir : Saïd Makhloufi, membre fondateur du FIS, rédige ainsi en mai 1991 une brochure préconisant le recours à la « désobéissance civile », entendue comme un pas « intermédiaire entre l'action politique et l'action armée » (cité par Khelladi, 2000 : 250). Signe des tensions, en novembre 1991, l'attaque du poste de gardes-frontières de Guemar cause la mort de sept appelés. Très médiatisée un mois avant les échéances électorales, cette action terroriste est d'ailleurs imputée par le pouvoir à des islamistes proches du FIS et déclenche une forte répression (Souaïdia, 2002 : 168).

Au soir du premier tour des élections, le 26 décembre, le FIS est assuré d'avoir la majorité des sièges. Mais refusant que le pouvoir lui échappe – et avec lui le contrôle de la rente pétrolière et gazière – le haut commandement de l'armée annule le second tour. Il pousse le président Chadli à la démission et met en place un Haut Comité d'État(HCE)⁶. En janvier 1992, pour légitimer ce coup de force, la présidence du HCE est confiée à Mohamed Boudiaf, l'un des fondateurs du

⁶ Le HCE est un organe exécutif chargé de pallier la vacance du pouvoir. Il est composé du général-major Khaled Nezzar, ministre de la Défense du gouvernement précédent, d'Ali Kafi et d'Ali Haroun, représentants la légitimité historique du FLN, et de Tidjani Haddam, ancien recteur de la Mosquée de Paris et représentant l'islam officiel. Le Conseil consultatif national algérien assume le rôle, limité, de pouvoir législatif.

FLN, qui s'était exilé après avoir été emprisonné puis condamné à mort à l'indépendance. Après avoir tenté un rapprochement avec le Maroc sur le dossier du Sahara occidental et entamé une lutte contre la corruption, il est assassiné le 29 juin 1992 lors d'une intervention publique par un officier du Département du renseignement et de la sécurité (DRS) chargé d'assurer sa garde rapprochée. La hiérarchie militaire a les mains libres pour gouverner et mener « la lutte antisubversive », favorisant le basculement de l'Algérie dans la violence. Des milliers de militants et de sympathisants du FIS sont arrêtés et internés dans des camps dans le Sud du pays au nom de la « sauvegarde de la République » face à un « péril vert » rétrograde. En réponse, certains islamistes prennent les armes contre un pouvoir qui a refusé de mener à bien des élections dont il ne contrôlait plus le résultat. Les assassinats de fonctionnaires, d'intellectuels, d'artistes et de membres des forces de sécurité se multiplient.

Alors que le FIS est dissous et ses dirigeants emprisonnés, les franges les plus radicales du parti entreprennent de renverser par la force les tenants du pouvoir (Martinez, 1998 ; Khelladi, 2000 ; Boukra, 2002). Le MIA est réactivé par Abdelkader Chebouti, ancien du premier MIA. De façon à réduire le risque d'infiltration d'éléments des services secrets, il fonctionne sur un mode particulièrement élitiste mais ne survit pas à la mort de son *leader*, en décembre 1993, et au regroupement des factions autour du GIA. Il existe également le Mouvement pour l'État islamique (MEI) de Saïd Makhloufi, dont l'une des bases de recrutement est le syndicat du FIS. Il rejoint les GIA en 1993. La *djazar* est représentée par le Front islamique pour le *djihad* armé (FIDA), à qui sont attribués les meurtres d'intellectuels. Le GIA réunit, au départ, les hommes de Mansouri Meliani, ancien bouyaliste ayant formé son propre groupuscule, et les groupes de jeunes urbains mêlant banditisme (racket, braquage de banque) et islamisme. Il est dirigé par Moh Leveilley, surnom de Mohamed Allel. Sa création est annoncée en octobre 1992 après une réunion avortée par les forces de sécurité dans les maquis de Tamesguida : Meliani y est arrêté et Leveilley tué. Quant à Chebouti, il est arrêté peu après dans l'année. Suivent alors les « émirats » d'Abdelhak Layada (jusqu'en août 1993), Djafaar El Afghani (août 1993-février 1994) et Cherif Gousmi (mars 1994-septembre 1994), qui unifie les djazaristes du FIS aux salafistes et takfiristes du GIA en mai 1994.

Devant la montée en puissance du GIA – qui s'éloigne progressivement de son patronage politico-idéologique – et l'intégration du courant djazariste et du MEI en son sein, l'Armée islamique du salut (AIS) est créée durant l'été 1994. Pour les représentants du FIS à l'étranger, principalement djazaristes et salafistes modérés, il ne faut en effet pas laisser le GIA être le

représentant hégémonique du jihad en Algérie. L' AIS est présente dans l'Est et l'Ouest algérien, mais n'arrive pas à s'implanter dans les maquis du Centre, où le GIA est trop puissant. Comparée aux autres groupes armés, l' AIS se distingue par son objectif et les moyens employés. D'une part, son but est d'obtenir la réintégration du FIS sur la scène politique et non de renverser l'État. D'autre part – et ce deuxième aspect découle du premier –, l' AIS refuse la politique de la terre brûlée des GIA et accepte le principe de négociations avec les autorités. Des autorités qui, d'ailleurs, ont répondu aux islamistes en réformant l'armée et en militarisant la société.

Réformer l'armée, militariser la société

Dans un premier temps, la répression est confiée aux unités régulières de l'armée, à la gendarmerie et à la police. Tant dans les villes que dans les campagnes, l'appareil sécuritaire se trouve cependant rapidement dépassé par la situation. Hors d'Alger, les patrouilles et les barrages routiers effectués sur les grands axes pâtissent de l'inexpérience de la troupe et des cadres. « Plusieurs fois, raconte ainsi l'ex-sous-lieutenant Habib Souaïdia, il m'est arrivé de recevoir l'ordre d'intervenir avec ma section à tel ou tel endroit contre des groupes armés et, arrivés sur place, il n'y avait personne. » La « fonction renseignement » est notamment particulièrement déficiente, avec un manque de coopération entre les services et des civils refusant de donner la moindre information (Souaïdia, 2001 : 97-98). Dans la capitale, la situation n'est guère meilleure pour la police et la gendarmerie, avec des assassinats quotidiens. Des unités de l'armée jusque-là stationnées à la frontière marocaine sont même rapatriées pour prendre place sur les principaux carrefours de la ville.

Devant ce constat, une nouvelle approche est adoptée au tournant de l'année 1992-1993. Le général Mohamed Lamari, commandant des forces terrestres, est chargé par le ministre de la Défense de mettre en place une structure dédiée à la « lutte contre le terrorisme » : le Centre de conduite et de coordination des actions de lutte antiterroriste parfois également appelé Comité de coordination des actions de lutte antiterroriste (CC/ALAS). Opérationnelle durant l'automne 1992, cette structure dirige un corps d'armée spécialisé dans la lutte antiguérilla, constitué d'unités issues de l'armée, de la gendarmerie et de la police, travaillant en étroite collaboration avec le DRS. Elle est commandée par le général Mohamed Lamari, promu en juillet 1993 chef d'état-

major des forces armées⁷. Si ses effectifs sont estimés par Luis Martinez à 15 000 hommes, l'ancien officier des forces spéciales Habib Souaïdia avance de son côté le chiffre de 6 500 combattants, dont 3 500 issus des forces spéciales venant du 25^e régiment de reconnaissance (RR), des 4^e et 18^e régiments aéroportés (RAP), du 12^e régime de para-commandos (RPC) et du 90^e bataillon de police militaire (BPM) (Martinez, 1998 : 232 ; Souaïdia, 2001 : 119). Cette structure est complétée en mars 1993 par la création de centres régionaux regroupant plusieurs secteurs militaires. Parallèlement, le Groupe d'intervention et de surveillance (GIS), unité spéciale du DRS créée en 1987 puis officiellement dissoute après l'assassinat du président Mohamed Boudiaf, est reconstitué à la demande du général Lamari⁸. Ce que le corps d'armée ne peut pas faire à visage découvert, les *ninjas* – nom donné en raison du port d'une cagoule masquant le visage – s'en chargent, assistés parfois de sections des forces spéciales chargées du « sale boulot » (Souaïdia, 2001 : 197), ou de milices comme l'Organisation des jeunes Algériens libres (OJAL). Regroupant des jeunes anti-islamistes décidés à terroriser la population par la liquidation physique de sympathisants du FIS, cette dernière bénéficie de l'appui du DRS, qui dirige les centres territoriaux de recherche et d'investigation (CTRI), le centre principal des opérations (CPO) et les postes de commandement opérationnel (PCO)⁹.

⁷ Le général Lamari, qui incarne l'aile dure du régime algérien face aux islamistes armés durant la guerre civile, est formé dans l'armée française avant de passer par l'académie militaire de Moscou puis d'exercer les fonctions de commandant en chef des forces terrestres. Conseiller du ministre de la Défense lorsque les élections législatives sont annulées, il devient chef d'état-major de l'armée algérienne en 1993, au moment où les violences des groupes islamistes armés sont à leur paroxysme. En août 2004, trois mois après l'élection du président Abdelaziz Bouteflika pour un deuxième mandat, le général Lamari démissionne pour « raison de santé », mais officieusement selon d'autres sources car il refuse, avec le général Nezzar, de soutenir Bouteflika. Il est décédé le 13 février 2012 d'une crise cardiaque.

⁸ Selon Habib Souaïdia, la reconstitution du GIS aurait été réalisée en intégrant des unités des forces spéciales de l'armée de terre, et non comme en 1987 de la Sécurité militaire.

⁹ Les CTRI sont issus de la fusion au début de l'année 1993, des antennes de la Direction du contre-espionnage (DCE) et de la Direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA) dans les régions militaires (Samraoui, 2003 : 193). Au nombre de six, un par région militaire, ils sont souvent associés dans les discours à la torture, notamment celui de Blida, en charge de la 1^{ère} région où les GIA sont particulièrement actifs. Le CPO, situé dans la banlieue-ouest d'Alger, près du parc zoologique, est chargé de coordonner les CTRI (Tigha, 2008 : 21). Ce serait en son sein qu'auraient été mis sur pied les premiers groupes islamistes armés « *made in DRS* » (Samraoui, 2003 : 179). Les PCO, présents dans chaque région militaire et créés début 1992, sont des unités spéciales regroupant des hommes issus des différents corps (police, gendarmerie et DRS), dont la mission est de réunir le plus d'informations possible sur les groupes armés et de les « détruire » avec l'appui des forces spéciales. Ils sont officiellement dissous en 1995 (Souaïdia, 2001 : 136-137). Pour l'ancien colonel du DRS Mohamed Samraoui, cette profusion des structures nuit à la coordination de l'ensemble (Samraoui, 2003 : 182). Cependant, à l'inverse, elle renforce le cloisonnement des informations et crée de l'opacité.

Durant cette phase, la priorité est donnée à la protection des infrastructures économiques et à la pacification des villes, en ciblant avant tout les cadres politiques pour empêcher une politisation croissante des acteurs armés et les cantonner à un registre criminel. Alger est ainsi encerclée en 1993 afin d'en « extraire » les combattants du MIA et les forcer à quitter la capitale pour les maquis de l'intérieur. Grâce à l'appui international et au rééchelonnement de la dette à partir de 1994, l'armée puise dans les ressources financières libérées les fonds nécessaires à l'entretien et à la modernisation de son appareil de répression. Entre 1993 et 1995, le corps antiguérilla s'accroît ainsi considérablement, avec notamment de la création de nouvelles unités comme les 1^{er} et 5^e RPC ou les 85^e et 93^e BPM. Au total, tous services confondus, il regrouperait deux ans après sa création 60 000 hommes (Martinez, 1998 : 232). De même, pour améliorer l'efficacité de la répression, neuf hélicoptères « Écureuil » sont achetés à la France fin 1994 et les ordinateurs se généralisent progressivement.

Bien plus qu'une guerre contre les groupes terroristes, l'armée algérienne, formée à l'école française de la contre-insurrection dans les combats de la guerre d'indépendance, considère que la clé de la victoire ne réside pas seulement dans la destruction des groupes armés. Il faut les délégitimer, les séparer de la population, sortir le poisson de l'eau pour reprendre la métaphore de Mao. Parallèlement aux opérations militaires se déploie ainsi une bataille des légitimités mobilisant les référents historiques et culturels (Moussaoui, 2006). Alors que, d'un côté, les islamistes estiment que l'indépendance est incomplète car le peuple est encore dirigé par « des gens qui parlent français » (Lacoste, 2006 : 236), les officiers se présentent comme les courtiers et les garants d'une nation algérienne moderne opposée aux islamistes et à leur choix de société, suivant un discours relayé par des médias travestissant le projet islamiste et faisant l'apologie de la solution militaire¹⁰. Pour décrédibiliser ses adversaires, l'armée n'hésite d'ailleurs pas à recourir à la tactique du pourrissement en isolant des « ghettos islamistes » tenus par « les moudjahidin des bandes armées, qui deviennent les "patrons" des communes naguère acquises au FIS [...] et font le djihad au nom du GIA » (Martinez, 1998 : 233). Dans le Grand Alger, les islamistes règnent ainsi à l'intérieur des quartiers mais ne peuvent en sortir, car des unités de l'armée les encerclent sans chercher à les déloger. « Les populations vivent sous un "double état de siège" : encerclées par l'armée, stationnée à quelques kilomètres, qui contrôle les entrées et sorties, et investies à

¹⁰ Les directives pour la médiatisation du conflit au nom des « intérêts supérieurs de la nation », et notamment « les axes principaux de la politique médiatique des pouvoirs publics » comme le traitement des atrocités, sont précisées dans l'arrêté interministériel relatif au traitement de l'information à caractère sécuritaire du 7 juin 1994. L'« étouffement médiatique », pour reprendre une expression de l'historien Benjamin Stora, fait officiellement partie intégrante de la « guerre psychologique » menée contre les islamistes (Stora, 2001 : 23-30).

l'intérieur par les bandes armées ayant fait allégeance au GIA, qui font de même. » (Martinez, 1998 : 233) Pour renforcer le contrôle sur les populations, 21 000 « chantiers d'intérêt général » sont instaurés pour occuper, en 1995, plus de 400 000 personnes.

Faire revenir dans le giron du régime les populations égarées n'est que le préalable à leur mobilisation dans la guerre. Les milices deviennent en effet, à partir de la fin de l'année 1994, partie prenante de la lutte antiguérilla. Il s'agit de « groupes d'autodéfense », « bras armé des partis politiques et associations régionales », ou encore de groupes armés financés par des notables locaux et chargés de défendre leurs intérêts privés, tolérés par les forces de sécurité sans pour autant être sous leur autorité (Martinez, 1998 : 235-237). Outre ces deux milices, un troisième type concerne des groupes équipés par le gouvernement agissant comme des unités de combat œuvrant de conserve avec les forces de gendarmerie. Ces auxiliaires du ministère de l'Intérieur ont pour mission principale de contrôler le terrain, d'appuyer si besoin les unités militaires notamment en leur apportant des renseignements, de traquer les groupes armés « terroristes » dans les environs de leur ville ou village, et de désorganiser leurs circuits d'approvisionnement. Dans les villes « reconquises », les autorités instaurent enfin une garde communale permettant au corps d'armée spécialisé d'entreprendre ses premières attaques contre les maquis. Si la fonction première de la garde est sécuritaire, elle constitue cependant aussi une réponse sociale à la violence. Ses hommes sont en effet recrutés dans le même vivier que les factions de la guérilla et les bandes armées locales et de jeunes sympathisants de l'ex-FIS l'intègrent, par calcul politique ou par nécessité : dans une situation économique difficile, un emploi dans la sécurité est une aubaine d'autant que, contrairement aux « milices », les membres de la garde n'ont pas pour fonction de sortir des centres villes et qu'ils sont assistés par le GIS et des unités spéciales en civil. La garde communale concurrence alors directement les bandes armées islamistes de quartier, car elle est à même de rendre des services que ces derniers ne peuvent offrir que si leur entreprise guerrière est efficace et lucrative. Deux conditions qui pouvaient être remplies en 1993, mais le sont de moins en moins un an plus tard au gré du renforcement des forces de sécurité (Martinez, 1998 : 239).

Les massacres et l'impossible oubli

En 1994, le régime algérien n'est plus menacé directement dans sa survie, même si nombre d'observateurs occidentaux parient encore sur une victoire des islamistes (Roberts, 1996). La guerre civile continue en effet, tout comme les entreprises de déstabilisation des groupes armés. Le 1^{er} novembre 1994, le président Zeroual lance ainsi un appel solennel aux « égarés » pour les inciter à déposer les armes en échange de la clémence des autorités¹¹. De même, il annonce un agenda de réformes politiques avec un référendum sur la révision de la Constitution et des élections législatives et municipales. De son côté, l'Armée nationale populaire (ANP) affiche un appel au repentir dans les quartiers populaires et le diffuse par aéronef dans les maquis. Si la guerre psychologique et les tentatives de déstabilisation et de division des groupes armés battent leur plein, la trêve proposée par le président Zeroual est d'abord refusée par l'AIS.

Trois ans plus tard, le 21 septembre 1997, l'émir Madani Mezrag rend public un communiqué dans lequel il « ordonne à tous les chefs des compagnies de mettre fin aux actions de combat à partir du 1^{er} octobre et appelle les autres groupes attachés aux intérêts de la religion et de la nation à se rallier à cet appel ». La décision de l'AIS de déposer les armes et de cesser les combats, suivie également par la Ligue islamique pour la *dawa* (prédication) et le *djihad* (LIDD)¹² et le FIDA, est indissociable des massacres de civils qui ont eu lieu en 1996 et 1997¹³. Durant ces années, l'AIS échoue en effet à imposer un ordre à des GIA qui sapent par leur violence la légitimité de son combat et obère la création d'un dialogue politique. Mise en difficulté sur le plan militaire, craignant l'amalgame et ne cessant de condamner les atrocités commises par des GIA qu'elle échoue à canaliser, incapable de réveiller chez le peuple une ferveur révolutionnaire, l'AIS n'a guère le choix (Martinez, 2003 : 169-170). Après six années de guerre civile, le pouvoir est parvenu à transformer un conflit entre la guérilla islamiste et les forces de sécurité en une lutte entre les diverses factions islamistes.

¹¹ Le régime mobilise dans cet appel à rendre les armes le référent religieux, le terme *rahma* employé renvoyant à la miséricorde divine.

¹² Créée en 1997, la LIDD est une scission du GIA qui est présente dans la région de Médéa. Elle est issue du groupe dirigé par Sid Ali Benhadjar, candidat du FIS aux législatives en 1991.

¹³ Les négociations en vue de la reddition sont suivies par le général Smaïn Lamari, à la tête de la DCE. Tout comme Mohamed Lamari, il fait partie du groupe des ex-officiers de l'armée française, c'est-à-dire des gradés algériens qui en ont déserté les rangs de l'armée française tardivement pour rejoindre l'Armée de libération nationale, et dirigent dans les années 1990 la guerre subversive contre les islamistes. Il est décédé en 2007.

Derrière l'arithmétique macabre (Ait-Larbi *et al.*, 1999), les massacres à l'origine du retrait des combats de l'AIS ont suscité nombre d'analyses et d'hypothèses sur leur origine et notamment le rôle des forces armées. Qui tue qui ? Pourquoi ? Sont-ils l'œuvre des GIA ou d'« escadrons de la mort » plus ou moins contrôlés par l'armée ou le DRS ? Comment expliquer la non-intervention des soldats algériens que pointe d'anciens militaires ayant émigré à l'étranger comme Habib Souaïdia ? Pour certains observateurs engagés, le GIA serait même un « groupe infiltré armé » ou un « groupe islamique de l'armée » réalisant la « sale guerre » que l'institution militaire ne peut pratiquer au grand jour. Ces hypothèses s'appuient notamment sur deux arguments. D'une part, il existe une relation entre la carte électorale des élections de 1991 et la géographie des massacres. En effet, le degré de violence dans les districts est proportionnel au soutien apporté au FIS et inversement proportionnel à l'allégeance en FLN. En d'autres termes, c'est la base sociale du FIS qui a le plus été touchée. D'autre part, le recours à des unités plus ou moins irrégulières chargées de lutter contre des guérillas est une pratique employée par les Européens dans les guerres de décolonisation, et notamment la France en Algérie. Le GIA serait ainsi, selon des opposants en exil, une version actualisée de la Force K ou encore des bleus du capitaine Léger lors de la deuxième bataille d'Alger entre juin et octobre 1957¹⁴.

Si des membres du GIA ont pu être manipulés et si leur violence a pu être instrumentalisée – le principal artificier du GIA en 1996 est un ancien du GIS, transfuge en 1992 – pour le chercheur Luis Martinez, « cela n'a pas vraiment de sens pour l'ensemble du GIA. [...] Il existe un fantasme en Algérie qui consiste à voir la SM [Sécurité militaire] partout (Martinez, 1996 : 35). » Certes, les autorités ont pu jouer de la violence des GIA ou plus simplement en bénéficiaire, mais qu'on la lui impute directement ou non interroge autant la production du discours que ses conséquences sociales et politiques. L'invocation du complot est aussi bien une critique du pouvoir par des subalternes qu'un atout pour ce pouvoir ainsi représenté comme tout puissant (Silverstein, 2002). De même, en termes de pratiques, les massacres sont un révélateur des logiques à l'œuvre chez les différents protagonistes de la guerre civile et des stratégies qui placent les civils au centre du conflit avec, en toile de fond, une militarisation croissante de la société. Selon Luis Martinez, les 200 000 miliciens armés par le pouvoir ont facilité la reconquête et désorganisé les réseaux d'approvisionnements des GIA, mais cette privatisation de la violence a entraîné la multiplication des méthodes arbitraires : en 1997, un rapport de l'armée avançait que 50% des barrages

¹⁴ La force K pratiquait, pour isoler la population du FLN, la surenchère nationaliste au niveau du discours ainsi qu'une extrême violence destinées à détourner du camp indépendantiste : viol, torture, égorgements, taxes très lourdes. Quant aux « bleus » du capitaine Léger, il s'agit d'anciens combattants du FLN retournés, entre autre chargés de repérer dans la Casbah les sympathisants et partisans de la cause indépendantiste.

prétendument tenus par des islamistes portant des uniformes des forces de sécurité étaient en fait montés par des miliciens (Martinez, 2001 : 56)...

Le retrait de l'AIS permet au pouvoir d'accélérer le processus destiné à tourner la page de la guerre civile. À partir de 1995, les effectifs de la police sont considérablement accrus tandis qu'elle joue, sous la direction d'Ali Tounsi, un rôle croissant dans le contrôle de l'espace public, le maintien de l'ordre, et la prévention des manifestations. Signe du changement, les barrages routiers sont de plus en plus montés et tenus par des policiers et des gendarmes, les militaires ayant au mieux un rôle d'appui. Les renseignements généraux s'occupent de leur côté plus particulièrement des opposants politiques et des syndicats. Pour s'assurer la loyauté des policiers et des militaires, les salaires sont augmentés rétroactivement¹⁵. En 1999, la politique de clémence de Liamine Zeroual – qui aurait bénéficié à 4 000 combattants – est remplacée par une amnistie, approuvée par référendum le 19 septembre. Les membres des groupes armés ont six mois pour déposer les armes en échange d'une amnistie, sauf s'ils ont commis des assassinats ou des attentats. Six ans plus tard, en 2005, un deuxième référendum est organisé sur un projet de Charte pour la paix et la réconciliation nationale. Outre une nouvelle amnistie pour les insurgés (à l'exception des meurtriers, preneurs d'otage et des auteurs d'attentats), ce texte introduit deux nouveautés : d'une part, les crimes des forces de sécurité dans les années 1990 sont amnistiés ; d'autre part, les familles des victimes des « excès » doivent être indemnisées (Arieff, 2012 : 13)¹⁶. Cette volonté de clore la guerre civile par le pouvoir et la manière choisie ne sont cependant pas sans soulever des critiques. Pour la société civile, et en particulier les familles de victimes, elle accorde des concessions trop importantes aux ex-terroristes et renforce le sentiment selon lequel aussi bien les rebelles que les forces de l'ordre sont coupables, et que justice ne sera pas rendue. D'un côté, les généraux s'autoamnistent. De l'autre, les caïds islamistes peuvent jouir du produit de leurs trafics, sans compter qu'ils sont prioritaires dans l'obtention d'un logement social public, d'un emploi, voire pour les chefs sont protégés par l'État. Quant au courant politique de la mouvance islamiste, il la considère comme non suffisante, tandis que des groupes comme le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) d'Hassan Hattab¹⁷ la rejettent totalement. Loin de créer une mémoire collective, la Charte fige donc des représentations dans

¹⁵ *Liberté*, 2 novembre 2011 ; *El Watan*, 10 juin 2012.

¹⁶ Une commission présidentielle a retenu le chiffre de 6 146 victimes entre 1992 et 2000 pour lesquelles une compensation doit avoir lieu. Les organisations défendant les intérêts des familles des victimes avancent de leur côté le chiffre de 20 000 « disparus ».

¹⁷ Fondé en 1998, le GSPC regroupe à l'origine les combattants d'Hassan Hattab, émir du GIA pour la Kabylie, qui rompt avec l'émir national Antar Zouabri à la suite des massacres de civils. Il fédère par la suite d'autres *katibat* séparées du GIA.

lesquelles la guerre civile est une sorte de conspiration, alimentant un processus de victimisation des acteurs et nourrissant les antagonismes, et donc des rejets de mémoire devant un oubli souhaité par les autorités mais pourtant impossible (Vermeren, 2011 : XIII ; Moussaoui, 2007).

L'internationalisation et la criminalisation du jihad algérien

Entre 1994 et 1995, les takfiristes prennent le contrôle du GIA avec l'élimination des algérienistes¹⁸ et la suppression violente des contestations internes sous les émirats de Djamel Zitouni (octobre 1994-été 1996) et d'Antar Zouabri (jusqu'en 2002). Durant cette période, le sigle « GIA » finit par s'imposer aux yeux de la presse et de la mouvance terroriste internationale comme le représentant principal du *jihad* en Algérie¹⁹. En justifiant idéologiquement les massacres de civils, les takfiristes affaiblissent cependant les GIA. La multiplication des dissidences, les affrontements internes aux maquis et les remises en cause de leur légitimité ont raison de leur efficacité militaire et de leur crédibilité au sein de la mouvance jihadiste algérienne²⁰.

Dans ce contexte, le GSPC s'impose au début des années 2000 comme la figure montante d'un jihad qui serait redevenu « licite » après les « déviations » takfiristes des GIA. La première source de légitimation du GSPC est sa condamnation des attaques contre les civils et sa volonté de cibler essentiellement les forces de sécurité dans le but de susciter une remobilisation et un renouvellement de ses troupes (Boukra, 2010 : 41-44). Ce n'est, toutefois, qu'avec la disparition définitive des GIA de la scène militaire et médiatique que le GSPC s'érige en groupe phare du jihadisme algérien. Ses actions deviennent plus identifiables, surtout dans les *wilayat* (départements) de la bordure kabyle de l'algérois (Bouira, Boumerdes, Tizi Ouzou), où il monte des barrages routiers au cours desquels les civils sont rackettés et les membres des forces de l'ordre en permission assassinés. Entre 2004 et 2006, deux orientations s'affrontent au sein du GSPC dans le contexte de l'après 11 septembre 2001, de la guerre en Afghanistan et de l'invasion américaine de l'Irak. La première, incarnée par Hassan Hattab, préfère rester dans un cadre

¹⁸ Djamel Zitouni fait exécuter Mohamed Saïd et Abderrazak Redjam, les artisans du rapprochement entre FIS et GIA, à l'automne 1995, puis Mahfoud Tadjine, évincé de la direction du GIA par Zitouni, et le chef du FIDA en décembre de la même année.

¹⁹ Le journaliste anglais Jason Burke raconte qu'un émissaire de Ben Laden aurait proposé en 1994 un soutien financier de son mandataire, mais qu'il aurait été mal reçu du fait des exigences de contrôle opérationnel du saoudien sur les GIA. « Il eût un accueil, écrit ainsi le journaliste, très hostile et a à peine pu repartir vivant. » Alors au faite de leur puissance, les GIA estiment en effet ne pas avoir besoin de cette main tendue souhaitant diriger leurs actions. (Burke, 2004 : 206)

²⁰ Les derniers émirs des GIA, Rachid Oukali (mars 2002-juillet 2004) et Nouredine Boudiafi *alias* « Hakim RPG » (août 2004-décembre 2004), agissent sans aucune coordination depuis plusieurs années et restent souvent ignorés (*Liberté*, 3 janvier 2005 ; *Le Soir d'Algérie*, 4 décembre 2007).

algérien en suivant une tactique militaire classique de harcèlement. La seconde, soutenue par Nabil Sahraoui et Abdelmalek Droukdel (parfois écrit Droudkel), veut relancer la dynamique jihadiste en s'associant avec Al Qaïda, en adoptant ses tactiques et en soutenant sa branche irakienne par l'envoi de combattants algériens (Boukra, 2010 : 47-53). Mis en minorité, Hattab démissionne en 2003, puis se rend aux autorités à l'automne 2007. Le GSPC devient officiellement Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) avec l'allégeance de Droukdel à Ayman Al Zawahiri en 2006 puis, en janvier 2007, avec le changement d'appellation de l'organisation.

En 2010, selon les comptes-rendus de la presse algérienne, l'implantation kabyle de l'ex-GSPC reste la plus prégnante et ses activités se mêlent à la criminalité locale au travers de nombreux enlèvements contre rançons. Le mouvement est aussi signalé dans les massifs jjiéliens jusqu'au nord des *wilayat* de Constantine et de Sétif ainsi que dans une moindre mesure à l'Est, dans les régions de Skikda et d'Annaba. Les zones du Sud-est – Batna, Biskra, Tébessa – ont aussi été présentées comme des lieux d'implantation, tout comme les maquis résiduels du centre du pays (Aïn Defla, Médéa) (Boukra, 2010 : 44-47). Enfin, la présence du GSPC dans la zone frontalière avec la Tunisie peut laisser supposer sa participation à la contrebande transfrontalière, source régulière d'affrontements avec les forces de sécurité locales. La prédilection pour l'implantation en Kabylie occidentale renvoie à plusieurs avantages liés à la géographie de la région, sa situation, et son histoire : présence des massifs du Djurdjura, accès à Alger et à sa grande périphérie où se concentrent les cibles, faible présence des gendarmes à la suite du « Printemps noir » des années 2001 et 2002, souveraineté limitée du pouvoir central. Les forces de sécurité stationnées entre Azazga et Yakouren sont ainsi la cible d'attaques régulières, notamment en avril 2011 avec la mort de 15 militaires dans l'embuscade de leur convoi au soir d'un discours présidentiel annonçant des réformes politiques. Les attentats-suicides d'avril 2007, qui ont signé l'allégeance du GSPC à la nébuleuse Al Qaïda, contre le commissariat de Bab Ezzouar et le Palais du gouvernement, puis le siège des Nations Unies en décembre, ont d'ailleurs aussi été lancés depuis les refuges de Kabylie.

Dans la continuité de leur affiliation à Al Qaïda, les jihadistes algériens régionalisent leur combat en multipliant les menaces locales et des zones grises qui constituent autant de point de lancement d'actions de portée régionale ou internationale. Les attaques terroristes progressent dans l'aire sahélo-saharienne (Alexander, 2011). L'intérêt stratégique des zones désertiques existait déjà pour les GIA (Bourgeot, 2000 : 45-46), pour des raisons logistiques et financières comme le rappelle le personnage de Mokhtar Belmokhtar. Dit « Belaouar » (le borgne) depuis qu'il aurait

perdu un œil en Afghanistan, il est aussi surnommé « Mr. Marlboro » pour son implication dans le trafic de cigarettes dans les régions frontalières entre Mauritanie, Mali et Algérie depuis les années 1990, et il aurait tissé des liens matrimoniaux avec certaines tribus locales²¹. Mais il se renforce, tandis que la criminalisation croissante de l'activité d'AQMI – ou d'une partie de ses membres – accompagne l'arrivée de la cocaïne sud-américaine, venue s'ajouter aux trafics de cannabis et d'héroïne (Labrousse *et al.*, 2008 ; Rodier, 2010 ; Julien, 2011). Au sein d'AQMI, la contrebande ne fait pourtant pas l'unanimité, particulièrement pour Abdelhamid Abou Zeid, un autre chef de *katiba*²² installé entre le Sud algérien et les Septentrions malien et nigérien. Pour ce dernier, ce sont les enlèvements, tout aussi lucratifs et plus facilement justifiés théologiquement, qui doivent permettre à AQMI de se financer et de s'assurer une importante publicité médiatique (Guidère, 2011), pouvant expliquer la campagne d'enlèvements à l'œuvre dans la région depuis plusieurs années (Filiu, 2011). Outre ces deux figures, deux autres émirs écument la région en 2011 : Abdelkrim el Targui serait dans la région de Kidal au nord du Mali, et Yahia Djouadi dans le Grand Sud algérien. La pression sécuritaire et les différends interpersonnels rendent chacun de ces groupes relativement autonomes et favorisent un « système de commandement implicite » où l'allégeance se confond avec une « confirmation d'obéissance par l'acte » plus que par la passation d'ordres directs (Guidère, 2011 : 65-66).

En dépit de la régionalisation de la menace et de la création de structures à vocation régionales, la lutte antiterroriste algérienne reste principalement confinée sur son territoire. Si cela se justifie par des contraintes constitutionnelles²³, le manque d'investissement de l'Algérie dans la coopération sécuritaire renvoie cependant également aux intérêts géopolitiques que le régime retire de l'insécurité régionale (Ammour, 2012). Plus ou moins appuyée par les États-Unis, l'hégémonie algérienne au Maghreb et au Sahel repose sur le Centre d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc) de Tamanrasset, qui regroupe l'Algérie, la Mauritanie, le Mali et le Niger, auquel s'ajoute un centre de renseignement à Alger. Ces organes n'ont toutefois pas encore prouvé leur efficacité sur le terrain, manquant selon des journalistes de personnels et souffrant de dissensions internes entre les membres. En fait, de façon à maximiser la rente géopolitique que constitue l'insécurité, Alger semble favoriser la coopération bilatérale en s'impliquant récemment dans la formation

²¹ « Mokhtar Belmokhtar, parrain du Sahara », *JeuneAfrique.fr*, 11 janvier 2011 : <http://www.ladepeche.fr/article/2011/01/11/987393-mokhtar-belmokhtar-parrain-du-sahara.html>

²² Une *katiba* est une unité dont la taille correspond à une compagnie pendant la guerre d'indépendance de l'Algérie. Dans les groupes islamistes sahariens, le terme désigne un regroupement significatif de combattants.

²³ Selon la Constitution algérienne du 28 novembre 1996, révisée le 15 novembre 2008, l'armée algérienne a vocation à protéger le territoire national et à garantir son intégrité (art. 25). Sa capacité d'action hors de ses frontières est limitée par l'article 26, qui lui interdit d'attenter à la souveraineté d'autres peuples et l'oblige à promouvoir le règlement pacifique des conflits.

d'unités maliennes et nigériennes, voire en finançant des programmes de développement grâce à l'argent retiré de la vente des hydrocarbures, à l'exemple des 10 millions de dollars prévus dans la convention de financement signée entre l'Algérie et le Mali en mai 2011.

Pour les partisans de la thèse d'une exportation du terrorisme algérien dans une région pratiquant un islam traditionnel pacifique et où l'instabilité est surtout incarnée par des groupes touaregs (Keenan, 2009), la « passivité algérienne » peut aussi s'expliquer par les avantages économiques retirés du refoulement des jihadistes, qu'il s'agisse des luttes d'influence autour d'une région dont les richesses naturelles sont encore sous-exploitées ou des complicités qui lieraient des membres corrompus des services de sécurité de la région aux trafics de drogue²⁴. En effet, dans certains cercles dirigeants saharo-sahéliens, la médiation dans les libérations d'otages est source de commissions substantielles, à commencer pour les deux filières qui se sont progressivement imposées dans les années 2000 : la première est dirigée par le malien Iyad Ag Ghali, nommé en 2007 conseiller diplomatique au consulat du Mali à Djedda en Arabie Saoudite, et aux premières loges de la rébellion dans le Nord début 2012 ; la seconde est menée par le mauritanien Mustapha Chafi, installé au Burkina-Faso, et contre qui le président mauritanien Abdel Aziz a lancé un mandat d'arrêt international le 28 décembre 2011 (Tazaghart, 2011 : 40-42).

Quelles que soient les dynamiques à l'origine de l'implantation de groupes terroristes dans le Sahara, la perception du Sahel a en tout cas été considérablement bouleversée avec cette implantation terroriste. Traditionnellement envisagée comme un enjeu de sécurité humaine car rassemblant la plupart des pays les moins avancés, cette partie du monde est désormais en voie de militarisation aigüe avec en toile de fond une hausse de l'insécurité et une instabilité chronique (Archer, Popovic, 2007 : 57-59). En cela, la régionalisation de la guerre civile algérienne semble avoir créé un complexe conflictuel parti du Maghreb pour s'étendre en Afrique de l'Ouest, mais sans pour autant avoir fait émerger une communauté de sécurité entre les États de la région et les acteurs extérieurs. Bien au contraire même, comme l'ont montré les attentats visant les sièges des gendarmeries de Tamanrasset (3 mars 2012) et de Ouargla (29 juin 2012) revendiqués par le Mujao²⁵, l'Algérie est confronté à un retour du refoulé dans le Grand sud algérien, région jusque là épargnée par les violences des GIA et de leurs héritiers.

²⁴ Interview de l'historien Pierre Boilley, directeur du Centre d'études des mondes africains (Cemaf), « Mali : pourquoi l'Algérie, leader de la région, "reste très passive" », *Rue89*, 5 avril 2012 : <http://www.rue89.com/2012/04/05/mali-pourquoi-lalgerie-leader-de-la-region-reste-tres-passive-230877>. À noter que l'Algérie est présente, via l'entreprise publique d'hydrocarbures Sonatrach, au Mali, au Niger et en Mauritanie.

²⁵ Le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), présenté comme une scission d'AQMI surtout composée de ressortissants maliens et mauritaniens, est apparu en 2011 avec la revendication de

Conclusion

Avec l'annulation du second tour des élections législatives algériennes en janvier 1992, l'Algérie bascule dans la guerre civile. Les tensions, déjà fortes, explosent sous l'effet d'une triple crise : politique, économique et culturelle (Quandt, 1999). À la démocratisation inachevée répond l'engrenage d'une violence alimentée par les opposants au pouvoir et les forces de sécurité, qui frappe surtout les civils. Derrière les discours sur l'identité des commanditaires et des exécutants, les massacres de 1997 apparaissent ainsi comme un révélateur de cette violence extrême qui secoue l'Algérie des années 1990, ainsi qu'un témoin des logiques à l'œuvre chez les belligérants et de l'avancée des processus de déshumanisation permettant de justifier et de mener un conflit qui ressemble alors, pour le pouvoir, à une lutte à mort.

La militarisation de la vie politique par les islamistes et le régime n'est pas sans faire écho à la guerre de décolonisation (ou d'indépendance). D'un côté, pour les opposants au pouvoir, la violence est un outil permettant de renverser des dirigeants perçus comme une minorité oppressant l'Algérie et les Algériens, contre laquelle sont adressées des accusations diverses de sujétion à une supposée « main de l'étranger ». De l'autre, les méthodes appliquées par les officiers généraux à la tête de l'institution militaire, formés d'ailleurs dans l'armée française, ne sont pas sans évoquer les expériences – plurielles – de l'ancienne puissance coloniale en Indochine et en Algérie (colonel Trinquier, 1961 ; Joly, 2009). La guerre civile prend en effet la forme d'un conflit pour le contrôle des populations reposant sur les actions secrètes, l'usage de forces spéciales, l'armement de milices pour contrôler le terrain et une mobilisation des médias. Pour les forces de sécurité, l'objectif est double. Il faut à la fois éliminer les groupes terroristes et convaincre les Algériens et les alliés traditionnels d'Alger, à commencer par la France, de la justesse d'un combat mené contre des intégristes n'hésitant pas à recourir aux pires atrocités.

l'enlèvement de trois humanitaires européens (deux espagnols et un italien) dans les camps sahraouis de Tindouf. Outre les attentats contre les gendarmeries de Tamanrasset et de Ouargla, l'enlèvement de sept diplomates algériens à Gao en avril 2012 lui est également attribué. Il serait principalement actif au nord du Mali. En outre, certains membres de la secte nigériane Boko Haram ont été formés au maniement des explosifs par des éléments d'AQMI (Daniel, 2012). Si aucun lien organique n'existerait véritablement, les échanges entre ces groupes renforcent la complexité de la problématique terroriste et étendent sa portée au-delà de l'Algérie et du Sahara.

Si le régime algérien n'est pas emporté par la guerre civile, il échoue cependant à la clore de manière apaisée. La clémence puis l'amnistie et, enfin, la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, ne produisent pas de mémoire collective apaisante. Ces différentes mesures laissent inassouvis les désirs de justice et de vérité, et même alimentent les débats sur le rôle des forces de sécurité dans les atrocités. La difficulté à tourner la page de la violence, tout comme d'ailleurs l'absence de réformes réelles au début des années 2000 et la persistance *de facto* de l'état d'urgence décrété en février 1992 et officiellement supprimé en février 2011, contribue à nourrir ce que les autorités qualifient de « terrorisme résiduel », caractérisé alors par un double glissement : dans les modes d'action d'abord, avec une multiplication des attentats suicides ; dans l'aire d'opération ensuite, avec une extension vers le Sahel des groupes armés et une insertion de la lutte dans le terrorisme global d'Al Qaïda. Ce faisant, la guerre civile algérienne s'exporte vers le Sud, avec l'implantation de groupes armés algériens qui diffusent leur violence religieuse dans la région du Sahara et entrent en résonance avec les dynamiques criminelles et les revendications politiques et économiques des acteurs déjà présents.

L'évolution du GSPC et la naissance d'AQMI renvoie *in fine* aux limites mêmes d'un éventuel modèle algérien de la contre-insurrection reposant sur des affrontements entre les groupes armés. En effet, si l'approche algérienne a suscité un certain intérêt aux États-Unis dans le contexte des conflits afghans et irakiens (Slisli, 2009), à bien des égards elle s'apparente à jouer à « l'apprenti-sorcier » avec des dynamiques dont les ressorts idéologiques et psychiques portent en eux les germes de potentielles violences futures. D'ailleurs, faut-il le rappeler, Al Qaïda est issue du Bureau des services, ouvert par Abdallah Azzam et Oussama Ben Laden à Peshawar en 1984 pour acheminer fonds et volontaires vers les provinces frontalières du Pakistan puis l'Afghanistan, dans un conflit où les États-Unis appuyaient les Talibans contre l'ennemi soviétique.

Bibliographie

ALEXANDER, Yonah, « The Consequences of Terrorism – An Update on al-Qaeda and other Terrorist Threats in the Sahel & Maghreb », *Potomac Institute*, janvier 2011 : http://www.potomacinstitute.org/attachments/863_2011%20REPORT%20UPDATE%20Maghreb%20%20Sahel%20Terrorism.pdf.

AÏT-AOUDIA, Myriam, « La naissance du Front islamique du Salut (1988-1989) : une politisation conflictuelle », *Critique internationale*, n°30, 2006, pp. 129-144.

AMMOUR, Laurence, « La coopération sécuritaire au Maghreb et au Sahel : l'ambivalence de l'Algérie », *Bulletin de la sécurité africaine*, n°18, février 2012 : http://africacenter.org/wp-content/uploads/2012/02/AfricaBrief_18_French.pdf.

ARCHER, Toby, POPOVIC, Tihomir, « The Trans-Saharan Counter-Terrorism Initiative. The U.S. War on Terror in North Africa », *Finnish Institute of International Affairs*, n°16, 2007 : http://www.fia.fi/assets/publications/FIIA_Report_16_2007.pdf.

BENARROS, Zohra, AÏT-IDIR, Mokrane, MIDJEK, Fella, BOUMEZBAR, Abdelhamid, *L'islamisme politique : la tragédie algérienne*, Beyrouth : Dar Al Farabi, 2002.

BIGO, Didier, « La prolongation des conflits : Approche comparative des systèmes de guerre » (table ronde), *Cultures & Conflits*, n°1, hiver 1990 : <http://conflits.revues.org/index147.html>.

BOUBEKEUR, Amel, « Salafism and Radical Politics in Postconflict Algeria », *Carnegie Endowment for International Peace*, n°11, septembre 2008 : http://carnegieendowment.org/files/salafism_radical_politics_algeria.pdf.

BOUKRA, Liess, *La terreur sacrée*, Genève : Favre, 2002.

BOUKRA, Liess, « Du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) à la Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) », *African Journal on Terrorism Studies*, n°1, juin 2010, pp. 35-57.

BURKE, Jason, *Al Qaïda : The True Story of Radical Islam*, Londres-New York : I. B. Tauris, 2004.

Comité National Contre la Torture, *Les cahiers noirs d'octobre*, Alger, 1989.

DANIEL, Serge, « AQMI : pourquoi l'Algérie reste incontournable 2/3 », *Slate Afrique*, 1^{er} mars 2012 : <http://www.slateafrique.com/83531/prise-otage-aqmi-boko-haram-algerie-mauritanie>.

FILIU, Jean-Pierre, « La campagne anti-française d'Al Qaïda au Sahara », *Politique internationale*, n°131, 2011 : http://www.politiqueinternationale.com/revue/read2.php?id_revue=131&id=1005&search=&content=texte.

- GUIDERE, Mathieu, « Al Qaïda au Maghreb Islamique : le tournant des révoltes arabes », *Maghreb-Machrek*, n°208, 2011, pp. 59-73.
- JOLY, Vincent, *Guerres d'Afrique. 130 ans de guerres coloniales. L'expérience française*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009.
- JULIEN, Simon, « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », *Hérodote*, n°142, 2011, pp. 125-142.
- KEENAN, Jeremy, *The Dark Sahara. America's War on Terror in Africa*, Londres : Pluto Press, 2009.
- KEPEL, Gilles, *Le Prophète et Pharaon. Aux sources des mouvements islamistes*, Paris : Seuil, 1993.
- KEPEL, Gilles, *Jihad. Expansion et déclin de l'islamisme*, Paris : Gallimard, 2000.
- KHELLADI, Aïssa, *Algérie, les islamistes à l'assaut du pouvoir*, Paris : L'Harmattan-Les Cahiers de Confluences, 2000.
- LABAT, Séverine, « L'islamisme algérien, vingt ans après », *Confluences Méditerranée*, n°76, 2011, pp. 137-153.
- LABROUSSE, Alain, FIGEUIRA, Darius, CRUSE, Romain, « Évolutions récentes de la géopolitique de la cocaïne », *L'espace politique*, n°4, 2008 : <http://espacepolitique.revues.org/index691.html>.
- LACOSTE, Yves, *Géopolitique de la Méditerranée*, Paris : Armand Colin, 2006.
- LE SUEUR, James D., *Algeria Since 1989: Between Terror and Democracy*, Londres : Zed Books, 2010.
- MARTINEZ, Luis, « Algérie : Terrorismes et guerre civile », *Confluences Méditerranée*, n°20, hiver 1996-1997, pp. 31-39.
- MARTINEZ, Luis, *La guerre civile en Algérie*, Paris : Karthala, 1998.
- MARTINEZ, Luis, « Algérie : les massacres de civils dans la guerre », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 8, 2001/1, pp. 43-58.
- MARTINEZ, Luis, « Le cheminement singulier de la violence islamiste en Algérie », *Critique internationale*, n°20, juillet 2003, pp. 165-177.
- MOUSSAOUI, Abderrahmane, *De la violence en Algérie. Les lois du chaos*, Alger : Barzakh, 2006.
- MOUSSAOUI, Abderrahmane, « Algérie, la réconciliation entre espoirs et malentendus », *Politique étrangère*, n°2, été 2007, pp. 339-350.
- PHILLIPS, John, *Algeria: Anger of the Dispossessed*, New Haven : Yale University Press, 2008.
- QUANDT, William B., *Société et pouvoir en Algérie. La décennie des ruptures*, Alger : Casbah Éditions, 1999.

- RIEFF, Alexis, « Algérie: Current Issues », *Congressional Research Services*, 18 janvier 2012 : <http://www.fas.org/sgp/crs/row/RS21532.pdf>.
- RIGOUSTE, Mathieu, *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Paris : Éditions La Découverte, 2011 (première édition 2009).
- RODIER, Alain, « Afrique de l'Ouest : vulnérabilités et facteurs d'insécurité », *CF2R-Note d'actualité*, n°124, mai 2010 : <http://www.cf2r.org/images/stories/notesactualite/na-214.pdf>.
- SAMRAOUI, Mohammed, *Chronique des années de sang*, Paris : Éditions Denoël, 2003.
- SLISLI, Fouzi, « The Algerian Civil War: Washington's new counterinsurgency model », *The Journal of North African Studies*, vol. 14, n°2, juin 2009, pp. 145-154.
- SILVERSTEIN, Paul A., « An Excess of Truth: Violence, Conspiracy Theorizing, and the Algerian Civil War », *Anthropological Quarterly*, vol. 75, n°4, 2002, pp. 643-674.
- SOUAÏDIA, Habib, *La sale guerre*, Paris : Éditions La Découverte & Syros, 2001.
- SOUAÏDIA, Habib, *Le procès de la « Sale guerre »*, Paris : Éditions La Découverte, 2002.
- STORA, Benjamin, *La guerre invisible. Algérie, années 1990*, Paris : Presses de Sciences Po, 2001.
- TAZAGHART, Atmane, *AQMI. Enquête sur les héritiers de Ben Laden au Maghreb et en Europe*, Paris : Jean Picollec, 2011.
- TIGHA, Abdelkader, avec LOBJOIS, Philippe, *Contre-espionnage algérien : notre guerre contre les islamistes*, Paris : Nouveau Monde éditions, 2008.
- TRINQUIER, colonel, Roger, *La Guerre moderne*, Paris : la Table ronde, 1961.
- VERMEREN, Pierre, *Maghreb, les origines de la révolution démocratique*, Paris : Librairie Arthème Fayard, 2011 (première édition 2004).
- WILLIS, Michael, *The Islamist Challenge in Algeria: A Political History*, New York : New York University Press, 1996.
- WILLIS, Michael, *Politics and Power in Maghreb: Algeria, Tunisia and Morocco from Independence to the Arab Spring*, New York : Columbia University Press, 2012.
- YEFSAH, Abdelkader, « L'armée et le pouvoir en Algérie de 1962 à 1992 », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°65, 1992, pp. 77-95.